

L'accès des païens aux richesses d'Israël : de la synagogue à l'Eglise

Jérôme Perrin

1^{ère} partie : Accueil et envoi en groupes

Introduction

Lors de la première séance de notre formation sur les racines juives du christianisme Hélène Millet nous avait fait faire un parcours historique à rebours de Vatican II et de la déclaration *Nostra Aetate* pour remonter jusqu'à la rupture entre juifs et chrétiens après la destruction du second Temple en 70 après JC, en passant par le Moyen Age et la formation de la théologie dite « de la substitution » pour laquelle l'Israël de la Synagogue aveuglé dans sa non reconnaissance du Christ est définitivement déchu dans l'ordre de l'Alliance avec Dieu, et remplacé par le nouvel Israël, le vrai Israël - *Verus Israël* disait-on en latin - qu'est l'Eglise.

Puis Antonio Gonzales et Geoffroy de Talhouet nous ont présenté des portraits de Jésus en tant que juif de son temps et accomplissant la Loi de son vivant. Antonio nous avait aussi montré combien le judaïsme contemporain de Jésus était varié mais comment il s'était réorganisé à la fin du 1^{er} siècle autour du seul courant pharisien après la destruction du second Temple par Titus en 70, à partir d'une assemblée de sages pharisiens - un concile juif pourrait-on dire – qui s'est tenu à Yabneh. L'enseignement des Sages, aboutit un peu plus tard à l'exclusion des judéo-chrétiens des synagogues, après l'insertion de la fameuse malédiction liturgique de la *Birkat ha-minim* dans la prière des « Dix-huit bénédictions ».

Aujourd'hui nous refermons la boucle historique en nous plaçant après la mort de Jésus mais avant la destruction du Temple, et donc a fortiori avant l'assemblée de Yabneh. Nous allons essayer de comprendre comment la toute jeune Eglise judéo-chrétienne a accueilli des non-juifs et comment Paul, juif pharisien mais aussi premier théologien chrétien, a pu penser le rapport des païens à l'histoire d'Israël, à l'Alliance, et à la Loi de Moïse, et la pertinence de cette Loi et de cette Alliance dans l'histoire du salut par la Foi en Jésus-Christ

Les premières communautés chrétiennes des années 30 à 70

Mais en préambule regardons quelles étaient les communautés chrétiennes de cette époque des années 30 à 70 période pendant laquelle Paul va annoncer son Evangile aux païens à travers le bassin méditerranéen. Le nom de *chrétien* qui, selon les Actes des Apôtres, apparût à Antioche (Ac 11,26), mais que Paul n'emploie pas lui-même, désignait ceux qui étaient les partisans du « Christ » ou, selon le mot grec, du *Christos*. On aurait aussi bien pu les appeler les messianiques pour indiquer qu'ils étaient les disciples de Jésus le Messie. D'ailleurs ils n'étaient pas encore distingués des juifs par les autorités romaines puisqu'en 49 l'empereur Claude expulsa de Rome les Juifs qui « se soulevaient continuellement à l'instigation de *Chrestus* », nous dit Suétone.

Hébreux et Hellénistes

A Jérusalem le mouvement chrétien primitif n'était qu'une des nombreuses sectes du judaïsme du second Temple, celle des « nazoréens ». Mais, dès le début, des difficultés sont

apparues au sein de cette première communauté à Jérusalem. Luc en parle dans les Actes (Ac 6, 1-6). C'est un conflit entre les juifs vraiment autochtones qualifiés d'Hébreux, ne parlant qu'araméen comme Jésus et lisant la bible en hébreu, et les juifs Hellénistes issus des communautés répandues dans le bassin méditerranéen, comme Alexandrie, parlant grec et disposant de leur propres synagogues à Jérusalem où on lisait la Bible en grec (La fameuse Septante). Le prétexte de ce conflit est un problème de service à table des veuves de la communauté des Hellénistes. C'est alors que les Douze, eux-mêmes juifs Hébreux institue les Sept diacres issus des juifs Hellénistes, dont Philippe et Etienne sont les principales figures. Mais les Sept ne se contentèrent pas du service de table. C'était en fait des sortes d'apôtres complémentaires destinés aux non judéens ou non galiléens. On voit d'ailleurs Philippe aller évangéliser en Samarie puis convertir un éthiopien (Ac 8, 4-39). Les évangiles de Marc et de Matthieu portent la trace de cette double institution des Douze et des Sept par les deux récits de multiplication des pains en Mc 6, 30-44 (ou Mt 14, 13-21) et en Mc 8, 1-10 (ou Mt 15, 32-39) où l'on rassemble douze corbeilles de pain pour la première et sept lors de la seconde.

Une partie de ces Juifs Hellénistes chrétiens emmenée par Etienne s'est affrontée au Temple, ce qui provoqua une réaction violente d'autres Juifs Hellénistes non-chrétiens, ceux de la synagogue des Affranchis, Cyrénéens, Alexandrins, de Cilicie et d'Asie (Ac 6,9), lesquels s'emparèrent d'Etienne et l'amènèrent devant le Sanhédrin. Etienne fut lapidé (Ac 7, 55-60) et les Juifs Hellénistes chrétiens durent alors fuir Jérusalem et s'établirent à Antioche (Ac 11, 19).

Paul était un de ces Juif Hellénistes persécuteur des chrétiens (Ac 8, 1-3) au début. Après sa conversion il continua de fréquenter le milieu juif Helléniste à Antioche, Jérusalem et partout où il passait, mais jamais il ne tint de propos aussi critiques qu'Etienne contre le Temple.

Prosélytes, craignant-Dieu, et païens

Outre les Juifs Hébreux ou Hellénistes, chrétiens ou non, il y avait aussi des prosélytes. Le prosélyte, mot qui signifie « celui qui vient du dehors » en grec, est un non-juif d'origine. Il y avait des « prosélytes de justice » qui entreprenaient une démarche de conversion au judaïsme, et s'engageaient à recevoir la circoncision, et à observer toutes les lois de Moïse, et il y avait aussi des « prosélytes de la porte », qui n'étaient admis que dans la cour antérieure du Temple. Sans s'obliger ni à la circoncision, ni à aucune autre cérémonie de la loi, ils craignaient et adoraient le Dieu d'Israël et respectaient les sept préceptes de Noé (Gn 9, 1-6) :

- soumission aux juges
- interdiction de blasphémer
- interdiction de rendre un culte aux idoles
- interdiction de se livrer à l'impureté
- interdiction de tuer
- interdiction de voler
- interdiction de manger la chair avec le sang.

C'est d'ailleurs sous le nom de « craignant-Dieu » ou « adorateurs de Dieu » qu'on les désigne dans le Nouveau Testament. Corneille le centurion Romain que rencontre Pierre était l'un d'eux (Ac 10, 2). Quant à Paul il a rencontré des « craignant-Dieu » ou « adorateurs de Dieu » à Antioche de Pisidie, Philippes, Thessalonique, Athènes et Corinthe (Ac 13, 16 ; 16, 14 ; 17, 4.17 ; 18, 7).

Au-delà de ce cercle rapproché des prosélytes il avait le monde des païens qui n'avaient eu aucun contact préalable avec le judaïsme.

C'est cet ensemble que Paul désigne par les « Nations » ou les « Grecs » qu'il distingue des Juifs (Hébreux ou Hellénistes). On parlera aussi au sens large d'helléno-chrétiens.

Judaïsants et libertaires

Cette diversité d'origine des premiers disciples du Christ : Judéo-chrétiens Hébreux, Juifs Hellénistes chrétiens, Grecs ou païens convertis, a aussi été traversée par des tendances qu'on pourrait qualifier de plus ou moins conservatrices ou libertaires par rapport à la Loi de Moïse. Charles Perrot distingue quatre tendances parmi les judéo-chrétiens et quatre autres tendances parmi les helléno-chrétiens. Dans chaque groupe on a des extrémistes, les « judaïsants », qui veulent absolument que l'adhésion au Christ passe par la circoncision. Ce sont eux les principaux adversaires de Paul, comme on le voit en particulier dans l'épître aux Galates ou dans les Actes des Apôtres (15, 1)

Les conversions de Paul, de Pierre et de Corneille

Dans les Actes des Apôtres trois visions se répondent : la vision de Paul sur le chemin de Damas dont on a trois récits (Ac 9, 1-19 ; 22, 5-16 ; 26, 9-18), la vision de Corneille à Césarée, et la vision de Pierre à Joppé (Ac 10, 1-48). Ces trois visions manifestent que les choix de Dieu sont inouïs et bouleversants : Saul le juif Helléniste pieux et militant, ennemi du Christ qu'il n'a pas connu, Corneille le païen qui languit de Dieu, Pierre le juif Hébreu disciple timoré qui fut pourtant le premier à reconnaître en Jésus le Christ (Mt 16, 13-20 ; Mc 8, 27-30 ; Lc 9, 18-21) mais qui reste attaché au Temple et à la Loi.

Nous allons maintenant partir en petits groupes et je vous invite à choisir de partager sur le premier des deux textes que propose le livret, celui du récit de la rencontre de Pierre et Corneille dans les Actes des Apôtres (Ac 10, 1-48).

A travers le récit de la vision de Pierre essayons de comprendre le sens que peuvent avoir les règles de pureté et les interdits alimentaires de la Loi juive ? Que comprend Pierre à travers sa vision par rapport à ces règles ?

Corneille, nous dit-on, « faisait de larges aumônes et priait Dieu sans cesse » (Ac 10, 2). Autrement dit, il aimait Dieu et son prochain. N'est-ce pas là l'essentiel de la Loi ?

Quels sont les points communs de la révélation de Dieu dans la vision de Pierre, dans celle de Corneille, et aussi dans la vision de Paul ? Qu'est ce qu'elle change dans la vie de chacun ?

2^{ème} partie : Exposé

Introduction

Après avoir partagé sur un texte qui nous parle de la rencontre entre juifs et païens au premier temps du christianisme, nous allons maintenant essayer d'entrer dans la pensée de Paul sur le rapport entre Israël, le peuple juif, les païens et le salut en Jésus-Christ à travers ce monument fondateur de la théologie qu'est l'épître aux Romains.

Paul, au nom de l'unité

Mais auparavant faisons rapidement connaissance avec quelques traits de la personnalité de l'auteur qui intéressent notre sujet.

Un pharisien

Paul est né d'une famille juive de Tarse en Cilicie. Il se présente lui-même comme « circoncis le huitième jour, de la race d'Israël, de la tribu de Benjamin, Hébreu fils d'Hébreux^{*} ; quant à la Loi, un pharisien ; quant au zèle, un persécuteur de l'Église ; quant à la justice que peut donner la Loi, un homme irréprochable. » (Ph. 3, 5). Devenu chrétien par sa conversion sur le chemin de Damas, il ne cesse de faire partie intégrante de la communauté juive de son temps tout en revendiquant son appartenance à une de ses sectes : « c'est suivant la Voie, qualifiée par eux de parti, que je sers le Dieu de mes pères, gardant ma foi à tout ce qu'il y a dans la Loi et à ce qui est écrit dans les Prophètes » (Ac 24, 14). D'ailleurs on voit que Paul est resté fidèle aux rites juifs. En route vers Jérusalem à la fin de son troisième voyage missionnaire il célèbre la Pâque juive à Philippiques (Ac 20,6) ; il fait aussi vœu de « naziréat » en se rasant la tête, et une fois arrivé à Jérusalem observe sept jours de purification rituelle avant de se présenter au Temple (Ac 18, 18 ; 21, 23-26)

L'expérience mystique du Christ

Paul n'a pas connu Jésus de Nazareth, mais c'est le Christ qui l'a rejoint sur sa route. Sa vision de Damas, au-delà des récits qu'il en fait, a été une expérience mystique intime qui l'a transporté et a complètement réorienté sa vie. Dans la deuxième lettre aux Corinthiens il décrit une expérience quasi-extatique (2 Co 12, 1ss) : « Je connais un homme dans le Christ qui, voici quatorze ans – était-ce en son corps ? Je ne sais ; était-ce hors de son corps ? Je ne sais ; Dieu le sait ... cet homme-là fut ravi jusqu'au troisième ciel [...] il entendit des paroles ineffables qu'il n'est pas permis à un homme de redire ». Et dans le passage de la lettre aux Philippiques que nous avons lu ce dimanche (Ph 3, 8-14) il décrit son attachement à la personne du Christ : « A cause de lui j'ai accepté de tout perdre, je considère tout comme déchets, afin de gagner le Christ, et d'être trouvé en lui, n'ayant pas comme justice à moi celle qui vient de la Loi, mais celle par la foi au Christ [...] ; le connaître, lui, avec la puissance de sa résurrection et la communion à ses souffrances, lui devenir conforme dans la mort, afin de parvenir si possible à ressusciter d'entre les morts ». En entendant cela on comprend pourquoi la seule pratique de la Loi est vaine pour Paul sans une conformation au Christ ressuscité.

^{*} Hébreu par filiation, Paul était néanmoins un Juif Hélieniste du point de vue culturel car il avait été élevé à Tarse en dehors de la Terre Sainte (cf. supra le paragraphe intitulé « Hébreux et Hellénistes »)

L'apôtre des Nations

Après sa conversion et plusieurs années passées entre Damas, l'Arabie, Jérusalem, sa ville natale de Tarse, et surtout Antioche, Paul fit un premier voyage missionnaire à Chypre et en Anatolie du Sud avec Barnabé, puis un deuxième voyage missionnaire avec Silas qui lui fit traverser l'Asie Mineure pour atteindre Troas et passer en Grèce. C'est après ce deuxième voyage (et non après le premier comme le rapporte les Actes des Apôtres) qu'il faut situer la conférence de Jérusalem entre Paul et Barnabé, envoyés par l'Eglise d'Antioche, et Jacques, Pierre et Jean (Ac 11,5-35 ; Ga 2,1-10). Lors de cette entrevue, probablement en 52, Jacques et l'Eglise de Jérusalem confièrent à Paul la mission d'évangéliser les païens sans leur imposer la circoncision. Mais par la suite se produisit le conflit d'Antioche. D'après Paul, des judéo-chrétiens « de l'entourage de Jacques » (Ga 2,12), mais n'acceptant pas l'accord de Jérusalem, firent pression sur les nouveaux convertis issus du paganisme pour qu'ils se fassent circoncire et suivent la loi de Moïse, et sur les membres juifs de l'Eglise pour qu'ils mangent à l'écart des païens. Ceci entraîna une altercation publique entre Paul et Pierre parce que dernier avait cédé à cette intimidation. Après cet épisode douloureux Paul quitte Antioche pour se tourner résolument vers les païens. Il devient « l'apôtre des Nations » (Rm 11, 13) se lance dans son troisième voyage qui durera près de six ans avant un dernier retour à Jérusalem. C'est alors qu'il est suivi par des chrétiens judaïsants qui contestent son autorité d'apôtre et critiquent son message laxiste quant au respect de la Loi et à la nécessité de la circoncision.

Un homme blessé

Paul vit un combat intime physique qu'il révèle dans la 2^{ème} lettre aux Corinthiens : « Il m'a été mis une écharde dans la chair, un ange de Satan chargé de me souffleter – pour que je ne m'enorgueillisse pas ! » (2 Cor 12, 7)

Cette écharde dans la chair de Paul, vraie maladie ou souffrance existentielle, n'est pas sans rappeler la hanche démise de Jacob. Tous deux ont été blessés dans un corps à corps avec Dieu. Jacob a lutté toute la nuit avec un ange de Dieu pour obtenir sa bénédiction, et il fut frappé à la hanche (Gn 32, 25-30), tandis que Paul qui a persécuté le Christ jusqu'à sa conversion, a reçu son écharde.

Cette parenté avec Jacob, Paul la ressent en tout cas dans son débat intime avec le judaïsme puisqu'il rapporte la question de l'accueil de la Foi à celle l'héritage de la Promesse faite à Abraham, et à la question du droit d'ainesse auquel Esaü doit renoncer vis-à-vis de Jacob, comme Ismaël vis-à-vis d'Isaac. Mais on est toujours l'ainé ou le cadet de l'autre. Jacob-Israël le cadet d'Esaü, est à son tour l'ainé des Nations dans l'ordre de l'Alliance, tandis que celles-ci peuvent à leur tour hériter de la Promesse. Pour autant les Nations ne peuvent ignorer la primauté de l'élection d'Israël. Paul souffre donc aussi de cette déchirure entre frères Juifs à propos du Christ comme il l'exprime dans l'épître aux romains (Rm 9, 1-3).

Enfin Paul sera blessé par les attaques qu'il subit de la part de ses ennemis les judaïsants qui mettent en cause l'évangile qu'il annonce aux païens, et vont jusqu'à propager la fausse rumeur qu'il « pousse les Juifs qui vivent au milieu des païens à la défection vis-à-vis de Moïse, leur disant de ne plus circoncire leurs enfants et de ne plus suivre leurs coutumes » (Ac 21, 21)

En quête d'unité

On présente souvent Paul comme un homme au caractère bien trempé cherchant l'affrontement. Mais Paul est d'abord celui qui combat pour l'unité du Corps du Christ qu'est l'Eglise. Pour lui « il n'y a ni Juif, ni Grec, il n'y a ni esclave ni homme libre, il n'y a ni homme ni femme ; car tous vous ne faites qu'un dans le Christ Jésus » (Ga 3, 28)

L'Épître aux Romains

Contexte

Paul écrivit sa lettre ou épître aux Romains vraisemblablement de Corinthe, entre 55 et 58 suivant les chronologies, au terme de son troisième voyage missionnaire, ce « voyage de la collecte » qui devait aboutir à son arrestation et à sa captivité.

En lisant au début de l'épître que ses destinataires sont « parmi toutes les nations » (Rm 1, 5-6) on pourrait penser que la communauté chrétienne de Rome était composée uniquement de chrétiens issus du paganisme. Cependant certains passages (Rm 14, 1-15) montrent qu'une partie de la communauté continuait de pratiquer des rites alimentaires, et était donc judéo-chrétienne. En fait si les Juifs de Rome qui s'étaient soulevés au nom de *Chrestus* avaient été expulsés en 49, l'expulsion n'avait certainement pas été totale, et c'est à une communauté mixte que Paul s'adresse, cherchant manifestement à réduire des tensions résultant de sa double origine païenne et juive

Mais dans cette épître aux Romains Paul veut aussi exposer et défendre ses thèses et sa doctrine. A cet effet il recourt au style de la *diatribè*, typique du genre démonstratif de la rhétorique ancienne, qui donne une couleur vivante à l'exposé : mise en scène d'un interlocuteur sous la forme d'un « tu », rappel de dictons ou de proverbes, apostrophes sous la forme de « ne sais-tu pas ? » ou « quoi donc ? ».

L'épître aux Romains vient à la suite de l'épître aux Galates écrite quelques années auparavant dans un contexte d'affrontement avec des judaïsants. Quelques missionnaires judaïsants avaient suivi Paul à la trace en Asie Mineure et avaient semé le trouble dans les communautés galates en critiquant son autorité d'apôtre et son laxisme vis-à-vis de la Loi et de la circoncision. Paul en avait été informé alors qu'il est à Ephèse. Devant cette situation de crise dramatique il écrivit alors pour contrer l'offensive et regagner les Galates à son « Evangile ». L'argumentation doctrinale sur le rôle de la Loi par rapport à l'avènement de la Foi au Christ, de l'héritage de la Promesse faite à Abraham, et enfin de la liberté chrétienne y étaient déjà présents mais ils sont repris de manière plus développée et moins polémique dans l'épître aux Romains

Plan d'ensemble

- 1, 1 – 15 Adresse et action de grâce (eucharistie)
- 1,16 – 11, 36 Exposé dogmatique
- 12,1 – 15,13 Exhortation morale
- 15,14 – 16, 27 Explications personnelles et conclusion

Structure de l'exposé dogmatique : 1,1 – 11,36

1, 16 – 17	<u>Annonce du sujet et thèse :</u> «[l'Evangile] est force de Dieu pour le salut de tout croyant, du juif d'abord, puis du Grec. Car en lui la justice de Dieu se révèle de la foi à la foi, comme il est écrit : <i>Le juste vivra de la foi</i> » L'Evangile en question a été explicitée en 1,1-2 : « L'Evangile de Dieu [...] promis par ses prophètes dans les saintes Ecritures, concernant son Fils, issu de la lignée de David selon la chair, établi Fils de Dieu avec puissance selon l'Esprit de sainteté, par sa résurrection des morts, Jésus-Christ notre Seigneur, [...] »
------------	--

<p>9, 1 – 5</p>	<p><u>Les richesses d'Israël:</u> Après son cri de détresse Paul énumère les richesses qui appartiennent à Israël : « eux qui sont Israélites, à qui appartiennent l'adoption filiale, la gloire, les alliances, la législation, le culte, les promesses et aussi les patriarches, et de qui le Christ est issu selon la chair, lequel est au dessus de tout, Dieu béni éternellement ! Amen ».</p> <p>Notre session est intitulée « l'accès des païens aux richesses d'Israël ». Il est donc important de les reconnaître. Dans son ouvrage <u>La Promesse</u> Jean-Marie Lustiger en proposait une litanie légèrement différente mais tout à fait complémentaire de celle de Paul. Il retenait d'abord « L'Histoire Sainte », celle d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, celle de l'Election et de l'Exode, celle que Jésus interprète aux pèlerins d'Emmaüs. Puis « la Loi de Dieu », celle du Décalogue, inscrite dans les cœurs. Les païens ont certes été dispensés des <i>mitzvoth</i>, les observances rituelles qui sont le privilège des Juifs, mais dans le Christ ils reçoivent l'Esprit qui leur permet d'accomplir effectivement la Loi. S'y ajoutent « la Parole inspirée », l'Ecriture, cette partie de la révélation que nous appelons l'Ancien Testament, et aussi « la prière d'Israël » depuis les Psaumes jusqu'au Notre Père. Dans ces richesses d'Israël il y aussi son rapport particulier à « la Terre » ce lien concret avec une espérance eschatologique et universelle, et le « règne » celui de Dieu contre toutes les idolâtries des Etats et des empires qui asservissent. Enfin Jean-Marie Lustiger conclue sa litanie en citant « la Rédemption » car les païens prennent part à la vocation d'Israël-serviteur par le Christ figure du Serviteur souffrant des poèmes d'Isaïe.</p>
<p>9,6 – 33 9,6 - 13</p> <p>9,14 – 24</p> <p>9,25 – 29</p>	<p><u>La Parole de Dieu n'a pas échoué</u> La postérité des enfants de la Promesse. « Tous les descendants d'Israël ne sont pas d'Israël ». Tous les enfants selon la chair d'Abraham ou d'Isaac ne sont pas devenus héritiers de la Promesse. Ici Paul cite en exemple Jacob par rapport à Esaü, alors que dans l'épître aux Galates il évoquait Isaac par rapport à Ismaël (Ga 4,21-31). Dans les deux cas c'est l'ainé qui sert le cadet. Ici Paul met en relief la souveraine liberté de Dieu dont le choix ne repose sur les mérites mais sur la foi.</p> <p>Dieu n'est pas injuste « Le potier est maître de son argile pour fabriquer de la même pâte un vase de luxe ou un vase ordinaire » « Dieu [...] a supporté avec beaucoup de longanimité des vases de colère devenus dignes de perdition, dans le dessein de manifester sa gloire dans des vases de miséricorde [...] envers nous qu'il a appelé non seulement d'entre les Juifs mais encore d'entre les Nations »</p> <p>De l'Israël ethnique un « reste » sera sauvé. A travers ces oracles d'Osée et d'Isaïe Paul désigne les judéo-chrétiens parmi lesquels il se compte</p>
<p>9,30 – 10,21</p>	<p><u>Israël s'est égaré par un zèle trompeur de la Loi</u> Israël a buté contre une pierre d'achoppement</p>

<p>9,30 – 33</p>	<p>«des païens qui ne poursuivaient pas de justice ont atteint la justice de la foi, tandis qu'Israël qui poursuivait une loi de justice (au sens ici de la législation mosaïque), n'a pas atteint la Loi (au sens de la vraie Loi de Dieu comme chemin de justice). Pourquoi ? Parce qu'au lieu de recourir à la foi ils comptaient sur les œuvres. Ils ont buté contre la pierre d'achoppement »</p>
<p>10,1 – 13</p>	<p>Le zèle mal éclairé pour Dieu occulte la foi du cœur qui obtient la vraie justice «l'élan de mon cœur et ma prière à Dieu pour eux c'est qu'il soient sauvés » « ils ont du zèle pour Dieu mais c'est un zèle mal éclairé. [...] ils ont refusé se soumettre à la justice de Dieu. Car la fin de la Loi c'est le Christ pour la justification de tout croyant » néanmoins « il n'y a pas de distinction entre Juif et Grec : tous ont le même Seigneur, riche envers tous ceux qui l'invoquent »</p>
<p>10, 14 - 21</p>	<p>malgré les prédications de l'Évangile Israël a refusé de l'entendre</p>
<p>11,1 – 36</p>	<p><u>Dieu n'a pas rejeté son peuple et le sauvera en totalité</u></p>
<p>11, 1-10</p>	<p>De ce peuple un reste judéo-chrétien, dont Paul est une illustration, est élu par grâce. Les autres ont été endurcis</p>
<p>11, 11-12</p>	<p>« mais leur faux-pas a procuré le salut aux païens afin que leur propre jalousie en fut excitée »</p>
<p>11, 13 – 24</p>	<p>L'olivier sauvage et l'olivier franc De l'olivier franc d'Israël des branches naturelles ont été coupées (ceux qui sont restés endurcis). Mais le tronc est sain (le reste judéo-chrétien) et il peut accueillir les greffons des nations. Pour autant celles-ci ne peuvent pas s'enorgueillir car les branches coupées d'Israël ont vocation à être greffées sur leur propre tronc.</p>
<p>11, 25-32</p>	<p>Le mystère du salut de tout Israël « une partie d'Israël s'est endurcie jusqu'à ce que soit entrée la totalité des nations, et ainsi tout Israël sera sauvé » « Car les dons et l'appel de Dieu sont sans repentance ». « Dieu a enfermé tous les hommes dans la désobéissance, pour faire à tous miséricorde »</p>
<p>11, 33-36</p>	<p>Conclusion hymnique</p>

La réception de Paul pendant les premiers siècles du christianisme

Marcion et les Pères de l'Église

Marcion du Pont ou de Sinope, fils d'un évêque pieux, vécut à la fin du I^{er} siècle et pendant la première moitié du II^e siècle (85 - 160). Sa doctrine reposait sur une lecture très partielle du message chrétien, à savoir les épîtres de Paul où il trouvait une opposition entre la Loi et l'Évangile, entre la Justice et la foi en Jésus-Christ. Il pensait que Jésus avait abrogé la Loi pour la remplacer par celle de l'évangile, donc que le père de Jésus était différent du dieu de

l'Ancien Testament. Excommunié en 144 par la communauté chrétienne de Rome alors dirigée, selon la tradition, par l'évêque et pape Pie 1^{er}, il fonda une Église dissidente. Marcion rejetait donc en bloc l'Ancien Testament comme écriture inspirée et ne retenait qu'une partie de l'Évangile de Luc et dix épîtres de Paul (il ne connaissait pas celles à Timothée et à Tite). Par cette sélection, Marcion poussa l'Église à se poser la question du canon, ce qui aboutira à l'établissement de la liste des 27 livres du Nouveau Testament tel que nous le connaissons actuellement.

Marcion fut critiqué comme gnostique par Justin, Tertullien, Irénée de Lyon lequel dit de lui dans son ouvrage Contre les Hérésies : « Il blasphème avec impudence le Dieu qu'ont annoncé la Loi et les Prophètes. Il dit que c'est un être malfaisant, aimant la guerre, inconstant aussi dans ses jugements et en contradiction avec lui-même. Jésus, dit-il, issu du Père qui est au-dessus du Dieu qui fit le monde, vint en Judée, au temps du gouverneur Ponce Pilate, procureur de Tibère César, et se manifesta sous forme humaine aux habitants de la Judée, abolissant les Prophètes et la Loi et toutes les œuvres de ce Dieu qui fit le monde et qu'il appelle aussi le Cosmocrator. Il mutile encore l'Évangile selon Luc, éliminant tout ce qui est écrit de la naissance du Seigneur et une large partie des discours du Seigneur où il est écrit clairement que le Seigneur reconnaissait l'auteur de ce monde pour son Père [...] De même il mutile aussi les épîtres de l'apôtre Paul, en rejetant tout ce qui est dit clairement par l'apôtre au sujet du Dieu qui fit le monde, à savoir qu'il est le Père de notre Seigneur Jésus-Christ et aussi tous les enseignements où l'apôtre fait mention des écrits prophétiques comme des prédictions de la venue du Seigneur »

Plusieurs Pères de l'Église qu'ils soient d'Orient comme Origène, Jean Chrysostome, Cyrille d'Alexandrie, ou d'Occident comme Augustin, Ambroise ou l'Ambrosiaster ont commenté les chapitres 9 à 11 de l'épître aux Romains. Pour tous ce fut une occasion de réfléchir au rapport entre grâce divine et liberté de l'homme. Jean Chrysostome, connu pour ses « discours contre les Juifs », ne va pas nier pour autant qu'Israël sera sauvé.

Les Sages et le Talmud

Par une étude de la littérature talmudique Dan Jaffé a étudié les réactions aux doctrines de Paul des Sages pharisiens de la période qui suivit l'assemblée de Yabneh au début du II^e siècle. Ces Sages qui refondent le judaïsme autour de leur seule interprétation, ou *halakha*, qu'ils érigent en canon, rompent avec la floraison d'interprétations qui prévalait encore à l'époque de Paul. Ce qu'ils reprochent à Paul en qui ils perçoivent un réel danger pour la communauté juive tient en trois points :

- « il a méprisé la Parole de Dieu » car il « découvre des visages de la Torah » (sous-entendu qui en donnent une interprétation erronée)
- « il profane les choses sacrées et méprise les fêtes religieuses » (ce qui fait allusion à Ga 4, 10-11)
- « il annule l'alliance d'Abraham notre père » (c'est-à-dire la circoncision)

Pour cela « bien qu'il ait dans sa main la Torah et beaucoup de bonnes actions, il est souhaitable de l'expulser de ce monde ».

De plus alors que « toutes les transgressions de la Torah sont pardonnées le jour du *yom kippour*, que l'on se soit repenti ou pas » celles-ci ne sont pas pardonnables au *yom kippour*.

En fait ce que les Sages ne peuvent accepter c'est la remise en cause par Paul de la valeur et des mérites de l'observance de la Loi, de tous ses commandements, les *mitsvoth*, et de ses rites, comme chemin de salut par rapport à sa conception d'une Loi spirituelle.

Les enjeux contemporains de la théologie chrétienne sur Israël

L'héritage du marcionisme : de Von-Harnack aux « Deutsche Christen »

Le grand historien allemand des origines chrétiennes, A. von Harnack s'est passionné, dès sa jeunesse, pour Marcion. À l'âge de dix-neuf ans, il obtint le prix de l'université de Dorpat pour son mémoire *Marcionis doctrina e Tertulliani adversus Marcionem libris eruatur et explicetur* (« Que la doctrine de Marcion soit instruite et expliquée à partir du Contre Marcion de Tertullien »). En 1921 il publie son travail, considérablement développé dans un ouvrage intitulé Marcion, l'Évangile du Dieu étranger : une monographie sur l'histoire de la fondation de l'Église catholique. Le livre connut en Allemagne un grand succès et provoqua de vives polémiques.

Car l'ouvrage de Harnack n'est pas seulement une enquête historique, mais aussi un manifeste théologique : « Voici la thèse que je pose avant de l'argumenter : rejeter l'Ancien Testament au II^e siècle était une faute que la Grande Église a rejetée avec raison ; la conserver au XVI^e siècle était une fatalité à laquelle la Réformation n'a pas encore été capable de se soustraire ; mais, depuis le XIX^e siècle, le conserver encore dans le protestantisme comme document canonique est la conséquence d'une paralysie ». Son projet était donc la refondation d'un « christianisme pur ».

On mesure la gravité de cette dépréciation de l'Ancien Testament alors que se développait la propagande nazie. D'ailleurs le mouvement des « Deutsche Christen », ces « Chrétiens Allemands » soutenus par les Nazis se référa fréquemment à Harnack pour justifier son propre rejet de cet Ancien Testament décidément trop « Juif », bien qu'Harnack se soit lui-même dissocié du mouvement antisémite et qu'il ait critiqué les doctrines de suprématie raciale.

Fort heureusement il y eut un sursaut salutaire dans le protestantisme allemand qui pouvait s'appuyer sur un travail de revalorisation de la théologie de l'Ancien Testament.

Paul est-il l'inventeur du christianisme et de l'antijudaïsme?

La stature de Paul en tant que premier missionnaire et théologien chrétien a conduit à poser la question, provocante mais légitime, de savoir si ce ne serait pas lui le véritable fondateur du christianisme plutôt que Jésus. A cela on peut répondre comme Michel Quesnel en conclusion de son ouvrage Paul et les commencements du christianisme :

« Peut-être faut-il se réduire à cette position paradoxale que le fondateur du christianisme en tant que religion distincte du christianisme ne peut être nommé. Le processus qui contribua à le fonder s'étale sur un siècle environ depuis la prédication de Jésus autour de l'année 28 de notre ère, jusqu'à la répression de la seconde guerre juive, en 135, qui interdit Jérusalem aux Juifs. Des étapes majeures sont repérables : la vie et la mort de Jésus de Nazareth, sa résurrection, la prédication aux non-juifs, l'accueil des incirconcis dans l'Église, la destruction de Jérusalem en 70, les débuts du rabbinisme continuateur du mouvement pharisien, l'expulsion des Juifs de leur terre par Hadrien. Tout cela fut nécessaire pour que le judaïsme déjà divers, éclate, et que la branche chrétienne prenne sa complète autonomie. Paul en est l'un des artisans majeurs, mais non le seul. »

Mais insidieusement on trouve aussi parfois une accusation corollaire que Paul aurait fondé l'antijudaïsme, non seulement à cause de certains extraits des épîtres aux Galates et aux Romains sortis de leur contexte et mal interprétés mais aussi à cause d'un passage de la première épître aux Thessaloniciens (1 Th 2, 14-16) : « vous avez souffert de la part de vos compatriotes les mêmes traitements qu'ils ont souffert de la part des Juifs : ces gens-là ont mis à mort Jésus le Seigneur et les prophètes, ils nous ont persécutés, ils ne plaisent pas à Dieu, il sont ennemis de tous les hommes quand ils nous empêchent de prêcher aux païens

pour leur salut, mettant ainsi en tout temps le comble à leur péché ; et elle tombée sur eux la colère pour en finir ».

Ce passage ressemble en effet à un réquisitoire sans appel qu'on a du mal à tempérer par ce que nous venons de lire de l'épître aux Romains. On peut noter d'ailleurs l'embarras des notes de la Bible de Jérusalem ou de la TOB concernant ce passage. Une hypothèse, reprise par Mordillat et Prieur, les auteurs de Jésus contre Jésus, serait qu'il s'agirait là de la main de Marcion premier éditeur des épîtres de Paul

De la théologie de la substitution à la vérité du dialogue sur l'Élection et la Rédemption

On a vu que la théologie de Paul sur la relation d'Israël au salut par la foi n'est pas celle d'une théologie de la substitution pour laquelle la nouvelle Alliance annule la première et l'Eglise devient le nouveau et vrai Israël. A fortiori elle exclut l'extrémisme de Marcion qui ne veut plus entendre parler de l'héritage que représente l'Ancien Testament fut-ce pour y trouver l'annonce du Christ comme l'ont fait les Pères de l'Eglise.

Mais cette théologie de Paul s'oppose aussi à la vision judéo-chrétienne judaïsante représentée par Jacques pour qui selon la parole de Jésus dans l'Évangile de Jean « le salut vient des Juifs » (Jn 4, 22), ce qui implicitement veut dire que le salut d'Israël dans sa totalité doit précéder celui des païens.

Pour Paul avec son image de l'olivier aux branches naturelles coupées puis greffées après la greffe de branches d'olivier sauvage, le rapport d'Israël au salut, à la rédemption par la foi au Christ devient « dialectique ». L'histoire du salut est inaugurée par la fraction d'Israël (le « reste » judéo-chrétien) qui a assumé son élection par la Promesse faite à Abraham et par la Loi de Moïse et qui a reconnu le Christ, puis elle se déploie par une ouverture aux païens des Nations, cadets dans l'ordre de l'Alliance mais héritiers de la Loi spirituelle dans la foi au Christ, pour enfin se conclure à la fin des temps par la totalité d'Israël répondant à un appel de Dieu sans repentance.

Le christianisme au miroir du judaïsme

Cette expression est le titre d'un numéro de la revue PARDÈS « Etudes et Culture Juives » publié en 2003. Une partie des articles y est consacré à l'exégèse des textes du Talmud sur Jésus, Paul et le christianisme comme nous l'avons abordé il y a un instant ; mais c'est la partie consacrée l'enjeu théologique qui m'intéresse ici. Elle comporte deux articles qui illustrent le débat philosophique et théologique du point de vue du judaïsme actuel.

Peter Ochs revisite et critique, à l'aune de la philosophie contemporaine de Lévinas et de Jean-Luc Marion (lequel vient d'être élu à l'Académie Française), les doctrines médiévales rabbiniques qui avaient définitivement réfuté les doctrines chrétiennes de l'Incarnation et de la Trinité car tombant dans l'hérésie de *shituf* c'est-à-dire d'association d'autres êtres à la divinité de Dieu. Au prix d'un raisonnement serré que je vous épargne il conclue : « il est donc possible que la doctrine chrétienne de la Trinité échappe à la critique de relever du *shituf* et donc de l'idolâtrie – mais uniquement à condition que les chrétiens ne confondent pas les personnes divines avec l'être fini ou ne fassent des jugements propositionnels, donc totalisants sur l'Être divin »

David Novak pose la question « les Juifs et les chrétiens révèrent-ils le même Dieu ? ». Bien évidemment les réponses à la question diffèrent suivant que l'auteur de la question est (1) Juif, (2) Chrétien, (3) membre d'une autre religion, (4) sans religion. Constatant les affirmations répétées de la théologie chrétienne traditionnelle, David Novak voit bien que les chrétiens devraient répondre « Oui nous adorons le même Dieu que vous les Juifs ». Mais il affirme aussi : « il est beaucoup plus difficile aux Juifs qu'aux Chrétiens de répondre « oui » à

cette question car le christianisme requiert l'affirmation de la véracité du judaïsme, alors que le judaïsme n'exige pas l'affirmation de la véracité du christianisme », de sorte que « la relation judéo-chrétienne peut être mutuelle mais pas au point d'être symétrique ».

Conclusion

Et je fais mienne sa conclusion qui est en tout point conforme au « mystère » que Paul nous a révélé à la fin de Rm 11.

« Les Chrétiens croient qu'ils sont au début de la fin ; les Juifs croient que nous sommes à la fin du début. A la fin de la fin, Dieu et Dieu seul nous donnera peut-être des points communs qui dépasseront nos différences. A ce moment-là, et seulement à ce moment-là, la dialectique entre le judaïsme et le christianisme sera surmontée dans la gloire. La victoire finale appartiendra à Dieu. Toute victoire proclamée par les Chrétiens ou les Juifs avant l'avènement définitif du royaume de Dieu est un refus d'attendre véritablement la rédemption divine finale en lui substituant quelque chose de terrestre. Une telle substitution a inévitablement été démoniaque. »

Bibliographie

- Isabelle BOCHET et Michel FEDOU (dir.), *L'exégèse patristique de Romains 9-11*, Médiasèvres, Paris, 2007
- Paul BONY, *Saint Paul...tout simplement*, Ed. de l'Atelier, Paris, 1996
- Pierre GRELOT, *L'Épître de Saint Paul aux Romains : une lecture pour aujourd'hui*, Saint-Paul, Versailles, 2001
- Dan JAFFÉ, *Le Talmud et les origines juives du christianisme : Jésus, Paul et les judéo-chrétiens dans la littérature talmudique*, Cerf, Paris, 2008
- IRÉNÉE de LYON, *Contre les Hérésies: dénonciation et réfutation de la gnose au nom menteur*, traduction Adelin Rousseau, Cerf, coll « Sagesse Chrétienne », Paris, 2001
- Simon LÉGASSE, *Paul Apôtre*, Cerf, Paris, 2000
- Simon LÉGASSE, *L'épître de Paul aux Romains*, Lectio Divina Commentaires 10, Cerf, Paris, 2002
- Jean-Marie LUSTIGER, *La Promesse*, Parole et Silence, Paris, 2002
- Daniel MARGUERAT, *Paul de Tarse : un homme aux prises avec Dieu*, 3^{ème} édition, Ed. du Moulin, Poliez-le-Grand, 1999/2008
- Gérard MORDILLAT et Jérôme PRIEUR, *Jésus contre Jésus*, Seuil, Paris 1999
- Michel QUESNEL, *Paul et les commencements du christianisme*, Desclée de Brouwer, Paris, 2001
- Charles PERROT, *L'Épître aux Romains*, Cahiers Evangiles n°65, Cerf, Paris, 2000
- Jean ROUQUETTE, *Paul, au nom de l'unité*, Mediaspaul, Paris, 2009
- Shmuel TRIGANO (dir.), *Le christianisme au miroir du judaïsme*, PARDES Etudes et Cultures Juives n°35, In Press, Paris, 2003